



Objet : Ordre du jour de la 4ème réunion du Conseil d'administration 2015-2016
Présenté aux : Membres du Conseil Exécutif
Par : Éliane Boucher
Date : 3 novembre 2015
Lieu : Pavillon Maximilien-Caron

GÉNÉRAL

0. Constatation du quorum

Il n'y a aucun absent.

Il y a deux observateurs : Véronique Leduc et Alex Vandal-Milette.

1. Ouverture de la réunion

Proposée par Renaud.

Appuyée par Rosemarie.

Ouverture de la réunion à 11h40.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le comité exécutif propose l'ajout de deux points 5.1 « Dossier DI » et 5.2 « Activités de l'AED ».

Pour le point 4, Bénédicte dit que le CA voulait qu'Alex explique son plan d'action pour l'année. Jean-François dit que les autres plans d'action seront traités dans le point 5.

Catherine Anne propose l'adoption de l'ordre du jour, Bénédicte appuie. Il n'y a pas de demande de vote.

3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion



Simon propose l'adoption du procès-verbal de la dernière réunion, Hannah appuie. Il n'y a pas de demande de vote.

4. Plan d'action du vice-président aux affaires académiques

Rosemarie se demande pourquoi il est écrit que les premières années ne prennent pas le cours d'Habilités du juriste 1 au sérieux. Alex dit que cela vient du décanat. Le mandat est venu d'en haut.

Nicolas se demande quelle est la rétroaction de mi-session. Alex dit que c'est une demande de l'AG de l'an dernier, en complémentarité avec l'évaluation de fin de session, pour une amélioration en cours de session. La FAÉCUM nous a appris que les commentaires ne sont plus colligés, faute de budget. Cette initiative viendrait pallier ce manque.

Un argumentaire a été adopté par le CE et sera envoyé au décanat. Le dialogue est également commencé avec la FAÉCUM. Nicolas se demande ce que cela fera : Alex dit que seule l'évaluation de mi-session sera compilée par l'AED.

Catherine Anne se demande où on est en par rapport à la réforme du baccalauréat. Alex dit que la première rencontre est ce vendredi.



Renaud veut revenir sur le cours d'Habilités 1. Il veut savoir si la formule en ligne et formative du cours a été prise en compte. Alex dit que cela a été déjà communiqué, mais c'est l'Université qui a demandé que des cours se donnent en ligne. La Faculté tente de l'améliorer. Alex va réaliser une série d'entrevues pour montrer l'importance de la recherche dans le travail juridique. On est encore dans une phase d'essais-erreurs. On ne blâme pas les étudiants, on tente de les rassurer. Alex rappelle que ce cours est pertinent et c'est le message que l'on tente de pousser.

Renaud ne voit pas en quoi c'est le rôle de l'AED. Alex dit que c'est dans l'optique où l'on travaille bien avec le nouveau décanat. Il ne s'agit pas d'une campagne de promotion, mais bien d'information. Ensuite, ce sera au décanat de prendre le relais.

Bénédict a une question sur la rétroaction de mi-session. Leur professeur d'Introduction au droit leur a dit que les réponses sont reçues très tard. Dans la nouvelle formule, l'AED colligera les données durant la relâche et les résultats seront ensuite directement communiqués aux professeurs. Un processus de filtrage sera implanté pour enlever les commentaires insultants, et garder les commentaires constructifs.

Hannah se demande si la mi-session n'est pas trop tard pour un tel processus. Alex dit qu'avant, c'est trop tôt. Et on ne peut pas le faire après les intras, car c'est alors trop tard. On laisse 5-6 séances pour ensuite faire l'évaluation. Hannah dit que certains profs aimeraient avoir des commentaires avant. Alex dit qu'on doit encourager les étudiants à



communiquer directement avec leurs professeurs. On doit faire passer le message, si quelque chose ne fonctionne pas dans les classes. Si le professeur ne fait rien, l'AED interviendra ensuite.

Hannah se demande si on peut passer un message par les RepAcs pour la valorisation du cours. Alex n'est pas convaincu qu'il s'agit de la bonne façon de procéder. Cela pourrait toutefois se faire. On devra en parler.

Anas se demande si la compilation des résultats par l'AED est réaliste. Alex dit que beaucoup d'autres associations le font. On pourrait le faire nous aussi, et on pourra réajuster les délais en conséquence après avoir tenté l'expérience au moins une fois. On tâtera également le pouls des étudiants.

Antoine dit que les RepAcs pourraient tenter de valoriser le cours, mais on pourrait lancer un sondage pour connaître la perception des étudiants à cet effet. Ils sont encore à l'étape de recueillir les avis. Idem pour Bénédicte, il a colligé les avis dans sa section et il compile cela. Méghane dit que cela s'est fait de manière moins formelle dans sa classe, mais les commentaires sont partagés. Il y a certains bons commentaires, mais c'est controversé. Nicolas dit que c'est assez polarisé dans sa section aussi. Personnellement, il apprécie le cours, mais de manière générale le commentaire qui revient le plus est que c'est long à faire, et que les exercices sont longs et nombreux.



Alex se demande combien d'heures par semaines sont investies. Bénédicte parle d'environ 5 heures par semaine. Nicolas dit que certains étudiants ne prennent qu'une heure et demie pour tout faire, donc c'est encore très polarisé. Il croit que la forme en ligne est appropriée pour ce type de cours. Certains se trouvent démunis car il n'y a pas de professeur. Éliane C. est du même avis que les autres.

Antoine dit que personne ne conteste le fond, mais bien que la forme. Alex rappelle que c'est un cours à 3 crédits, donc que 5 heures par semaine est normal. Renaud rappelle que c'est un cours étalé sur un an.

Hannah dit que sur le fond, avec la réforme du baccalauréat qui s'en vient, le cours sur les citations et la recherche plus pointue n'est pas si utile que ça. Elle ne sait pas dans quelle mesure tout cela est pertinent pour vrai. Sabrina est d'avis qu'il y a différentes carrières en droit, et donc que la pertinence ne peut pas être déterminée si facilement que ça. Alex dit que les personnes qu'il interviewe pour son projet proviennent de différents milieux.

Jean-François dit qu'apprendre une nouvelle méthode de citation est ardu, mais que lorsqu'on la maîtrise c'est vraiment pratique. Il s'agit d'un cours de méthodologie. Alex dit que le but du cours en ligne est d'uniformiser la formation prodiguée à l'ensemble des étudiants. Pour la suite, c'est un avantage.



Nicolas a constaté que les gens ne font pas un peu de formation chaque semaine, mais le font sous forme de blitz. Cela se manifeste en blocs précis, ce qui est peut-être mauvais. Alex dit qu'il s'agit d'un enseignement de gestion de temps. Cependant, Nicolas croit que des échéances hebdomadaires seraient pertinentes. Méghane exprime son désaccord. Elle dit qu'on ne peut pas généraliser.

Hannah dit que des tests hebdomadaires sur des cours en ligne sont pertinents.

Simon croit que l'on pourrait clore le débat sur ce sujet. Alex dit que même si on voudrait remettre le cours comme avant cela ne se fera pas, dans l'optique où une réforme du baccalauréat est en cours. Le cours ne se donnera pas en classe dans un futur rapproché. Son but est de prendre les impressions des RepAcs après chaque session, pour les transférer au décanat.

Jean-François propose que les commentaires et suggestions sur le sujet soient envoyés directement à Alex.

Rosemarie demande un huis clos pour le prochain point, Bénédicte appuie. Rosemarie se demande si le huis clos est pertinent. Adopté à l'unanimité.

[huis clos]



Levée du huis clos.

5. Rapport de l'exécutif

Il n'y a pas de questions sur les plans d'action des exécutants. Simon rappelle qu'on est ouverts aux suggestions.

a. Dossier DI

Simon dit qu'il a travaillé sur le dossier depuis la dernière rencontre. Simon demande le huis clos sur ce point. Nicolas appuie, il n'y a pas de demande de vote.

[huis clos]

b. Activités de l'AED

Simon dit qu'une rencontre du CE a été faite, ainsi qu'une avec les RepAcs et RepSos. Simon rappelle que les administrateurs sont des acteurs importants de la vie étudiante et leur rappelle également que leur présence et leur participation sont importantes. Cela manque un peu en ce moment. Leurs suggestions sont également les bienvenues.

Sabrina se demande à quelle fréquence une telle rétroaction avec les RepAcs et les RepSos a lieu. Simon dit qu'il s'agissait d'une première, mais que tous ont apprécié. Il y en aura d'autres, une fois par mois maximum.



Renaud a une proposition : le CA pourrait prendre des rotations au bar. Le CA est intéressé somme toute. Renaud dit qu'il a aussi sa formation Action Service. Tous les exécutants l'ont également.

Jean-François se demande comment l'organisation du party de Noël se déroule. Simon dit que cela sera au même endroit que l'an dernier mais la logistique sera différente. Jean-François se demande si c'est clé en main cette année, Simon confirme que oui, avec de la sécurité et des paramédics.

Renaud veut savoir quel sera le prix du billet. Simon dit que le prix sera comparable à ceux des années dernières. La seule chose qui pourrait faire changer le prix serait le nombre de consommations incluses dans le billet. Le seul moyen de réduire le coût du billet serait de ne pas inclure de consommations. Renaud dit que si le prix est le même, sans *open bar* et sans repas complet toutefois, la participation risque d'être en baisse. Simon dit qu'on fera attention à la publicité.

Sabrina va dans le même sens. Elle soulève l'inquiétude que les gens arrivent déjà en état d'ébriété si cela n'est pas un *open bar*. Elle dit qu'il y a des risques que les gens arrivent en ayant déjà bu. Elle croit qu'un billet à 40\$ serait plus raisonnable. Elle se demande si le *band* est réellement pertinent. Véronique dit que le but est que le *band* amène une ambiance. Simon dit qu'on travaille très fort sur les commandites, mais un billet à 40\$ serait difficile.



Hannah pense que le fait que l'an dernier ça se soit si mal passé nous fait croire que l'*open bar* est une mauvaise chose. L'année d'avant, tout avait bien été. Jean-François dit qu'on verse dans les détails techniques en ce moment. Il dit que les administrateurs devraient en parler à Marc-Simon, qui pourrait venir à la prochaine réunion pour répondre aux questions techniques. Simon rappelle que le processus est bien entamé. La publicité ne commencera pas avant fin novembre.

Nicolas lance l'idée de n'inclure aucune consommation dans le prix du billet mais de les vendre à prix réduit.

Jean-François dit que c'est une bonne idée que les administrateurs augmentent la visibilité des événements. Simon pourra partager les horaires de bar sur Facebook.

6. Affaires diverses

Jean-François propose un point sur l'AG spéciale. Hannah appuie. Éliane explique que c'est à la demande de la FAÉCUM. Jean-François demande aux administrateurs d'y être et de se renseigner sur la question. Il croit qu'une discussion sur une éventuelle position du CA pourrait se faire via Facebook.

Sabrina signale qu'elle ne pourra y être. Elle dit que la CA ne pourra donc pas rencontrer le bureau exécutif de la FAÉCUM. Jean-François dit que si on décide de tenir un vote en



ligne, il faudra se renseigner. Simon dit que si le CA veut rencontrer le bureau exécutif, ils seront sûrement disponibles. Jean-François dit que s'ils souhaitent rencontrer quelqu'un, cela pourrait se faire la semaine prochaine.

Jean-François propose une réunion extraordinaire sur l'UÉQ et sur le party de Noël mardi prochain, à 11h30, au local de l'AED. Il rappelle que l'ordre du jour ne sera pas modifiable.

7. Fermeture de la réunion

Proposée par Renaud.

Appuyée par Sabrina.

Fermeture de la réunion à 12h50.